



Droit des contrats spéciaux et droit des entreprises en difficulté

Durée: 7.00 heures

Distanciel

Cette formation à distance de 7h est scindée en deux classes virtuelles de 3h30 chacune.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

À l'issue de chaque classe virtuelle, les participants sont invités à répondre à un quizz.

Profils des stagiaires

- administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des études AJMJ
- autres professionnels

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- déterminer le sort des obligations spéciales en cas de procédure collective d'une partie au contrat
- maîtriser le traitement des contrats spéciaux en cours les plus usuels par le droit des entreprises en difficulté.

Contenu de la formation

- 1ère partie Le droit des obligations spéciales et la procédure collective (1er module durée totale 3h30)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
 - I Les obligations de préservation d'un bien (1h)
 - A La typologie des obligations de conservation
 - L'obligation de conservation
 - L'obligation d'entretien
 - B Le traitement de l'obligation de conservation en procédure collective
 - Le débiteur de l'obligation placé sous procédure collective
 - Le créancier de l'obligation placé sous procédure collective
 - 🏠 Activité pédagogique: échanges sur les difficultés pratiques de conservation et d'entretien (10mn)
 - II Les obligations de garantie (1h)
 - A La typologie des obligations de garantie



- La garantie des vices cachés
- La garantie d'éviction
- La garantie de délivrance conforme
- B Le traitement des obligations de garantie en procédure collective
- Le débiteur de l'obligation placé sous procédure collective
- Le créancier de l'obligation placé sous procédure collective
- 🖱️ Activité pédagogique: étude de cas (10 mn)
- III Les obligations bénéficiant d'un traitement spécial (1h)
- A L'obligation de restitution
- La restitution d'un bien meuble
- La restitution d'un bien immeuble
- B L'obligation de payer
- À la charge du débiteur placé sous procédure collective
- À la charge du contractant du débiteur placé sous procédure collective
- 🖱️ Activité pédagogique: analyse des dernières évolutions jurisprudentielles (10mn)
- 2ème partie Le traitement des contrats spéciaux en procédure collective (2nd module durée totale 3h30)
 - I Les contrats spéciaux transférant la propriété (1h)
 - A. La vente
 - Exécutée avant l'ouverture de la procédure collective
 - Exécutée pendant la procédure collective
 - B La fiducie
 - Efficace en procédure collective
 - Paralysée en procédure collective
 - 🖱️ Activité pédagogique: questions/réponse (10mn)
 - II Les contrats spéciaux portant sur l'utilisation du bien (1h)
 - A Le prêt
 - Le prêt d'un bien
 - Le prêt d'argent
 - B le bail
 - Des locaux professionnels
 - d'un bien
 - 🖱️ Activité pédagogique : mise en situation pratique (10mn)
 - III Les contrats spéciaux de service (1h)
 - A Le contrat d'entreprise
 - L'entreprise en difficulté débitrice d'un service
 - L'entreprise en difficulté créancière d'un service
 - B Le mandat
 - L'entreprise débitrice mandataire
 - L'entreprise débitrice mandant

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



-  Activité pédagogique: analyse des dernières évolutions jurisprudentielles et leurs impacts sur la pratique (10mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Sarah FARHI

Maître de conférences à la Faculté de Droit de Toulon

Co-responsable du Master I Droit des Affaires

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Documents projetés par l'intervenant
- Intervention orale
- Etude de cas concrets et résolution de cas pratiques
- Echanges interactifs et de manière synchrone entre les participants et l'intervenant
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- QCM réalisé à l'issue de chaque classe virtuelle
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), ou autres besoins spécifiques, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025 : 8,2/10

satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 8,3/10

MAJ du programme: **V2 09/10/2025**